

Assemblée générale du Sou des écoles

Samedi 27 Mars 2021

Présence : 17 personnes, la présidente du Sou et quelques membres bénévoles.

Durée : 10h15-12h

1) Présentation de chaque personne (tour de table)

Jérôme Clerc : Bénévole depuis 10 ans au Sou et titulaire des représentants de parents de la classe de CE2-CM1.

Anne Gisbert : Titulaire des représentants de parents de la classe GS/CP.

Fanny Schalk : Bénévole du sou.

Nadège Sedorne : Titulaire des représentants de parents de la classe PS/MS.

Nicolas et Aurelia Malherbe : Bénévoles du sou.

Vanessa Drive: Suppléante des représentants de parent de la classe CE1/CE2.

Tiffany Mellier : Présidente du Sou des écoles et bénévole depuis 6 ans.

Delphine Ong-Mochet: Vice trésorière du Sou.

Clémentine Piot : Titulaire des représentants de parents de la classe MS/GS et bénévole depuis 1 an.

Thomas Starcevic : Sa femme **Nathalie**, Suppléante des représentants de parent de la classe PS/MS.

Sébastien Schenker : A envie de s'investir dans le Sou.

Virginie Bajou : A envie de s'investir également dans le Sou car déjà eu une expérience dans le Sou d'une autre commune.

Alexandra Mazères : A envie de s'investir dans le Sou.

Alexandre Desmullier : Vice-président et bénévole depuis plusieurs années.

Didier Simoneau: Ancien parent de l'école, participe au conseil municipal et souhaite être bénévole au Sou.

+2 personnes arrivées en fin de séance.

2) Historique : projets et recettes

Un exercice comptable se fait de Septembre à Juin.

4 grands événements sont organisés dans l'année par le Sou des écoles : La Fête de la Maude (Octobre), Noël (Décembre), Le Carnaval (Mars) et la fête de fin d'année (Juin). Chaque événement rapporte entre 1000 et 2000 euros.

2019-2020

- Dernière festivité au village : la **Fête de la Maude**
- Noël a rapporté 4310.67 euros (meilleure vente depuis 2014)
- Bénéfice de l'année 2019-2020 : 6049.44 euros.
- Projet d'une classe verte pour la classe des CM avec Mme Galibert (malheureusement annulée à cause des restrictions dûes au Covid)
- Le Sou a payé :
 - 3'716 euros pour ski de Fond

- 180 € + 402 € pour des sorties de juin 2019
- 4'688 € d'arrhes versés à l'école pour la sortie verte qui a été annulée.
Récupérer cette somme ou la réutiliser sous forme d'avoir, à discuter avec la directrice de l'école.

2020-2021

- La liste de Noël a fait un bénéfice de 2861.43 euros
- Les chocolats de Pâques 931.56 euros
- Objectif demandé par l'école 6000 euros (projet cirque).
- Projet avec le CMJ (Comité des Jeunes) : cinéma en plein air, tournoi de foot avec le Sou qui participerait à la buvette par exemple.

3) Les différentes associations

- Le **Sou des écoles** : Association pour les activités extra-scolaires, participe au projet pédagogique.
- L'**APE** (Les représentants de parents) : participe aux conseils d'école, lien entre les familles et l'école.
- **Lucinges Activités** : Coopérative scolaire a pour finalité de financer les activités extra-scolaires et l'achat de petit matériel courant.
- **Lucinges 'n feta** : Association pour les événements festifs, les animations dans et pour le village.
- **CMJ** : Comité des Jeunes de Lucinges.

4) Projets en lien avec l'école

Tous les projets sont réfléchis et élaborés par l'équipe enseignante et avalisés par la directrice. Ils établissent un devis et un budget est défini. Parfois la mairie mais surtout le Sou des écoles sont sollicités pour y participer.

Questionnement/ problématique :

Quel est le rôle du Sou dans les projets de l'école ?

Peut-on amener des idées ? Donner notre avis ?

Si une année, une classe verte est organisée cela implique un budget important. Donc il y aura forcément une répercussion financière négative sur l'année suivante. Qui gère ce dépassement budgétaire ? L'argent sera-t-il puisé dans les réserves du Sou ? Comment peut-on anticiper ce financement ?

Manque réellement de communication à tous les niveaux (parents/école/Sou/APE).

Souhais :

L'association vis-à-vis de l'école dépend et est dans l'attente des projets. Mais celle-ci a souvent l'impression de ne pas être pris en compte, qu'il n'y a pas de coopération. Elle aimerait participer, accompagner l'école dans ses projets et non les subir ou uniquement les financer.

Avoir plus d'informations, plus claires, plus précises sur où va l'argent récolté par le Sou, Lucinges Activités, ect... Transparence des financements : combien et pour quel projet ?

Structurer plus les projets en partenariat Sou /école.

Agender plus d'entretiens avec la directrice pour anticiper et améliorer la communication.

Proposition :

Anticiper les projets et le budget d'une année sur l'autre (N-1).

- 1- Avec la trésorière, définir le budget, combien on a !!
- 2- Communiquer avec la directrice pour définir les projets de l'année en fonction du budget prédéfini au préalable. C'est-à-dire faire des projets en fonction du budget (et non l'inverse comme actuellement). Faire une année blanche pour récolter des fonds et pouvoir proposer des projets l'année suivante.
- 3- Prévoir peut-être une adhésion des parents en début d'année pour le sou (entre 5 et 10 euros ?).
- 4- Définir une date limite par exemple le 1^e Octobre pour finaliser et clôturer les projets pédagogiques, le budget...
- 5- **Créer un site internet** pour rassembler les 2 unités (Sou des écoles/APE) pour simplifier, rassembler les informations, unifier nos forces pour les enfants, faciliter les accès et les échanges sur les réseaux, structurer le lien avec l'école.

5) Changement des statuts

Tous les anciens membres du Sou des écoles souhaitent démissionner de leurs postes et une nouvelle équipe se forme.

Votation à main levée et à l'unanimité. Voici les nouveaux membres :

- Présidente : Mme Malherbe Aurelia
- Vice-présidente : Mme Piot Clémentine
- Trésorier : M. Starcevic Thomas
- Vice-trésorière : Mme Sedorne Nadège
- Secrétaire : Mme Drive Vanessa

Projets qui en découlent

- Réunir les 2 entités **Sou des écoles** et **APE** pour créer une seule association et la renommer « les enfants de Lucinges ».
- Projet commun : ce sont les enfants.
- Dissoudre l'association APE créée en Octobre 2020.
- Il y aurait 2 pôles : l'un basé sur **l'éducation** (APE membre élu chaque année), lien avec l'école et l'autre basé sur **l'évènementiel** (Sou des écoles), animation, festivités... en lien avec les activités extra-scolaires.
- **Améliorer la communication** avec les parents, l'école, la mairie. Pour collaborer au mieux, centraliser et simplifier les informations.
- Optimiser des espaces de discussion, communication (WhatsApp, réseaux sociaux), tableau d'affichage à l'école...
- **Création d'un site internet** pour un meilleur accès et visibilité. Créer du lien. Développer des outils de communication. Meilleure clarté pour les parents.
- **Besoin de bénévoles**. Dans le but d'unir nos compétences, réflexions et talents pour les enfants de notre village. Solliciter les parents (musique, créativité, etc....)
- Redynamiser, rationaliser.
- Créer une nouvelle image du Sou.
- Création d'un organigramme, structurer les postes, définir les tâches.

- Trouver un local, un espace de stockage, commun à toutes ces associations. Faire inventaire, trier, lister le matériel stocké, gérer la logistique.

Prochaine séance le mardi 27 Avril à 20h en visio ?

Fait à Lucinges, le 28.03.2021

Aurelia Malherbe
Présidente

